

Le chemin des infos

BULLETIN MUNICIPAL DE TORNAC – N° 12 – DÉCEMBRE 2025

EDITORIAL

Dernier édito de l'année, dernier édito du mandat !

Depuis début septembre, nous sommes entrés en période pré-électorale. Cela signifie que seule une communication strictement institutionnelle, donc exclusivement informative, est autorisée.

Il en va de cet édito et c'est pourquoi je souhaite vous faire part d'une première information, le départ, fin janvier, de notre secrétaire administratif et agent d'accueil, Frédéric. Il rejoindra début février la mairie de Saint-Chaptes, où il occupera un poste plus proche de son domicile et de sa famille, avec des missions encore davantage orientées vers l'urbanisme.

Depuis deux ans, Frédéric travaillait au sein de la commune de Tornac. Durant cette période, nous lui avons donné l'occasion de se former, de se confronter à l'accueil du public et à la gestion administrative d'une collectivité. D'après les échos que j'ai eus de plusieurs d'entre-vous, il répondait parfaitement à vos attentes. Travaillant en étroite collaboration avec les élus, nous avons pu apprécier son écoute, son sens du travail en équipe et sa capacité à assumer avec efficacité la diversité de ses missions. Nous lui souhaitons plein succès dans son futur poste et pour la suite de son parcours professionnel, ainsi que beaucoup de bonheur auprès de sa compagne et de leur petite fille, Louise.

À l'heure où j'écris ces lignes, je ne suis pas encore en mesure de vous présenter la personne qui va le remplacer, le recrutement est en cours.

En cette fin de mandat, je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal, qui s'investit au quotidien pour répondre au mieux à vos sollicitations, au bien-être de nos écoliers et qui nous accompagnent au quotidien, nous les élus, dans un environnement administratif toujours plus normé, instable et complexe avec comme objectif de servir au mieux l'intérêt général.

Merci à tous les conseillers municipaux et plus particulièrement aux adjoints qui, par leur engagement, gèrent au quotidien beaucoup de dossiers comme la voirie, l'urbanisme, le scolaire, les finances, la relation aux associations, les travaux, la communication...

Merci aux membres du CCAS qui, avec dynamisme, ont été créatifs en mettant en place beaucoup d'actions en direction des plus jeunes et de nos aînés. Ce journal en est la traduction encore une fois.

Tout au long de ce mandat nous avons tous été guidés par l'intérêt général, en contribuant à l'amélioration de notre cadre de vie, agir pour le collectif au regard de nos moyens financiers avec transparence et équité.

En attendant les élections municipales les 15 et 22 mars 2026 et le renouvellement du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous vendredi 16 janvier à 19h pour la cérémonie des vœux au Foyer Rural.

La Maire, Marielle VIGNE



*Madame le maire et le conseil
municipal vous souhaitent de bonnes
fêtes
et seraient honorés de votre présence à la
cérémonie des vœux*

*le vendredi 16 janvier à
19 heures au foyer rural*

Mise en discrétion des ordures ménagères



Les points de collecte des OM ne font pas partie des plus beaux paysages de Tornac...

Leur mise en discrétion fait donc partie des préoccupations de la municipalité.

C'est pourquoi, celui du cimetière a été déplacé et embelli avec la création d'une dalle béton pour améliorer l'accès et l'installation de brise-vues bois pour occulter les containers.

Nous vous rappelons à cette occasion les règles de propreté (ne rien déposer au sol dans les points de collecte).

Un service de ramassage des encombrants est à votre disposition sur simple appel en mairie et les déchetteries sont toujours présentes.

Ordures ménagères et tri sélectif : rappel des règles

Les ordures ménagères doivent être déposées **dans les bacs ET dans un sac poubelle**.



Les emballages (plastiques, cartons, verres, ...) sont à déposer **DANS** les bornes ou containers prévus à cet effet.



Tout le reste DOIT être déposé à la déchèterie la plus proche (gros cartons, vieux meubles, literie, électroménager, gravats, ferraille...).

Nb : pour les cartons une borne se situe à côté des terrains de tennis.

Le dépôt de ces objets sur les lieux de collectes des ordures ménagères ou du tri sélectif de la commune, est strictement interdit.

La déchèterie se situe ZA de Labahou, Route de Saint-Jean du Gard à Anduze.

(**Gratuit** pour les particuliers).

Ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 16h, jeudi et dimanche de 9h à 12h.



La mairie propose un **SERVICE DES ENCOMBRANTS, gratuit** tous les 3èmes lundis du mois (04 66 61 71 41).

Les **déchets végétaux** (tonte, élagage, débroussaillage, feuilles, fleurs, ...) sont à apporter à la plateforme à végétaux de Massillargues-Atuech (D 982, à l'entrée de Massillargues-Atuech, à côté de la Z.A. Terre Figuière).

Ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Le non-respect de ces règles vous expose à une amende forfaitaire de 500 € pour un volume enlevé inférieur à 1m3 et de 1500 € pour un volume supérieur (délibération du 9 janvier 2024).

Elections municipales de mars 2026 : changement du mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales à Tornac. Vous élirez le Conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Tornac, suite à la loi du 21 mai 2025. Désormais, le scrutin de liste paritaire s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce qui change pour vous lors du vote ?

- **Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats** : vous ne pourrez plus ni ajouter un nom, ni en enlever ou en barrer un. Autrement dit, le « panachage » ne sera plus autorisé.

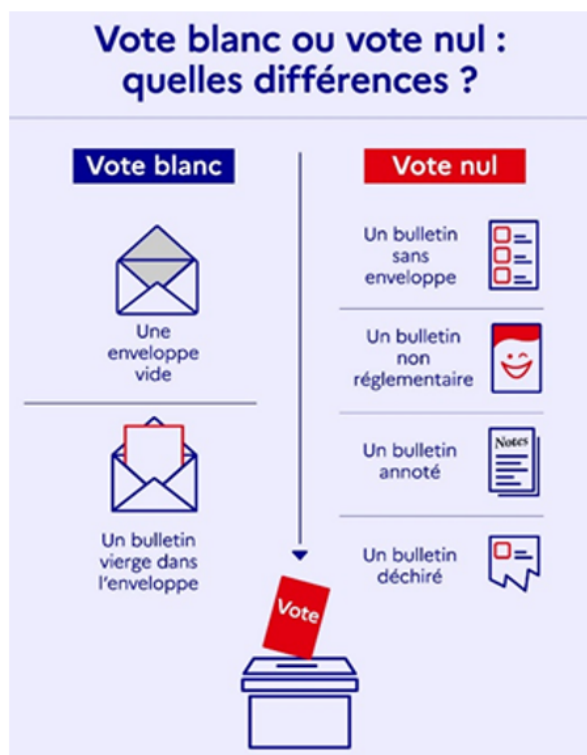
Attention ! Si une liste de candidats est modifiée (nom ajouté, barré, ou autre...) votre vote sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

- Chaque liste de candidats respectera la parité avec une alternance de candidats hommes-femmes-hommes etc. ou femme-homme-femme etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal) soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (les candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus, il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour le faire. Démarche à effectuer auprès de la mairie ou via le site service-public.fr.

Informations des électeurs :

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote



Fin du panachage
des bulletins de
vote : la liste est
bloquée

**Il sera impossible sous
peine de nullité de
rayer ou rajouter des
noms sur un bulletin
de vote, ou de
modifier l'ordre des
candidats**

Chemin d'Ourne



Depuis plusieurs mois, le sens de la circulation du chemin d'Ourne a été modifié. Cette modification avait été demandée par les riverains pour réduire la vitesse des automobilistes et éviter que les véhicules ne mordent sur les bas-côtés en se croisant (voir le bulletin municipal du mois de juin dernier).

Malgré la pose de panneaux signalétiques interdisant l'accès du chemin depuis la Route de Quissac (D35) vers la RD de Nîmes (D907), des automobilistes ne respectent pas le sens interdit. Ce comportement peut s'avérer très dangereux notamment au niveau du pont de la voie verte à l'entrée de la route de Nîmes où la visibilité dans le virage est quasi nulle.

Dans l'été, des contrôles ont été faits par la gendarmerie. Ils seront reconduits dans les mois qui viennent.

Réunion sur la réglementation de la vitesse – Chemin d'Aspères

Le jeudi 13 novembre s'est tenue une réunion sur la réglementation de la vitesse sur le chemin d'Aspères, réunissant plus d'une vingtaine d'habitants du Cagnardas jusqu'à Pélissou.

La vitesse excessive souvent due à des automobilistes extérieurs guidés par les GPS privilégiant les trajets courts, suscite des inquiétudes quant à la sécurité.

Un consensus s'est dégagé sur l'opportunité d'installer des bandes rugueuses à différents points de la voie communale. Des dispositifs visuels ont été aussi proposés : panneaux "enfants", marquage au sol, radars pédagogiques solaires, de même que l'ajout de panneaux 30 kms/h. Les habitants ne souhaitent pas de ralentisseurs, jugés bruyants et gênants pour les engins agricoles.

La mairie a pris en compte ces demandes et étudiera avec les entreprises compétentes les solutions les plus pertinentes. Parallèlement, la municipalité travaille à l'agrandissement du Stop au Cagnardas pour améliorer la visibilité et il a été demandé à l'Unité Territoriale, gestionnaire de la route départementale, que soit intégré l'aménagement du fossé longeant la route au Cagnardas.

Enfin, il a été rappelé que le poids maximal autorisé des camions sur les chemins est de 19 tonnes, au-delà de ce tonnage, une demande est à faire à la mairie.

Recherche panneaux désespérément !

Le mystère s'épaissit autour de la disparition de panneaux de signalisation.

Après celui du chemin de Taupessargues qui remporte un franc succès puisqu'il s'agit d'une énième disparition, le panneau à destination des campings cars « Rétrécissement - Sauf riverains » au carrefour de Bouzène (direction chemin de la Molière) et celui d'« Interdiction de stationner » au Mas Neuf se sont également envolés.

Cette note d'humour masque en fait l'agacement et l'inquiétude que provoquent ces vols à répétition. La signalisation est en effet, un marqueur de sécurité pour les usagers de la route car elle fournit des informations précieuses aux automobilistes, piétons ... et aussi aux assurances pour les propriétaires de camping cars par exemple.

Pour la municipalité qui se doit d'assurer la sécurité de ses administrés, le remplacement des panneaux dérobés représente, à la longue, un coût certain.

Un panneau « interdiction de stationner » étant, par exemple, facturé 60 €.

Rappelons que le vol de panneaux de signalisation est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (article 311-3 du Code pénal).

Le parc de Tornac, un nouveau lieu de convivialité

Depuis son inauguration en juin (et à vrai dire déjà un peu auparavant pour les plus impatients d'entre nous !), le nouveau parc de Tornac voit chaque jour affluer son cortège de Tornagaises et Tornagais, en particulier à l'heure de la sortie d'école.

Situé derrière la mairie, l'école et la Poste, à l'emplacement de l'ancien stade de foot réaménagé en parc arboré, le parc met à disposition différentes infrastructures polyvalentes à l'attention des jeunes et des moins jeunes.

Tandis que les enfants foncent bille-en-tête en direction du pumptrack (piste ondulée et bitumée pour les vélos, trottinettes, rollers et skates), du terrain multisport (mini terrain de foot-basket en synthétique) ou du toboggan, les parents déballetent les goûters sur les tables de pique-nique et les amateurs de pétanque, de ping-pong ou de tennis profitent de l'équipement dédié.

Chacun se réjouit de ce nouveau lieu de convivialité qui se prête bien à la discussion et favorise les rencontres. Plantés à l'hiver dernier, les quelques 391 arbres, arbustes et arbrisseaux se sont pour la grande majorité correctement enracinés grâce aux pluies printanières mais aussi à la vigilance des agents techniques et, pendant les canicules estivales, grâce aux bons soins d'Olivier Perrier, recruté comme aide agent technique pour les trois mois de l'été.

C'est ce qu'à constaté avec satisfaction Ève de l'entreprise Agroof lors de sa visite. Entreprise Agroof qui a piloté la végétalisation du parc à laquelle les enfants de l'école ont d'ailleurs directement participé. Une implantation végétale privilégiant une diversité d'espèces locales et rustiques (du mico-coulier au poirier catalan en passant par l'amélanchier à feuille ovale ou le buplèvre ligneux—à vos souhaits! - 41 variétés au total), et dont on peut espérer qu'elle apportera ombrage, fraîcheur et beauté pour les saisons chaudes à venir.

On vient même parfois des villages environnant profiter de cette aire de loisir et de délasserment, c'est dire !



Succès des soirées pétanque de juillet et août avec le CCAS

Grâce à l'organisation de ces soirées pétanque, tous les jeudis soirs de juillet et août, les terrains de boules se sont transformés en un véritable lieu de rencontre convivial et intergénérationnel.

Ces rendez-vous hebdomadaires ont rapidement conquis le cœur des habitants.

Une ambiance chaleureuse et décontractée était au rendez-vous.

La petite buvette proposant des boissons fraîches a été très appréciée.

La convivialité de ces soirées a connu son apogée lors de la rencontre du dernier jeudi, fin août, qui s'est terminée par un apéritif dinatoire participatif, chacun ayant généreusement apporté un petit plat salé ou sucré.

Les élus et membres du CCAS remercient tous les participants pour leur enthousiasme et leur implication qui ont contribué au succès de ces moments partagés.



L'agence postale communale

L'agence postale communale de Tornac dépend du secteur de Saint-Christol qui comprend 12 partenaires dont le bureau de poste de Saint-Christol-lez-Ales.

Votre agence postale se place en 3ème position avec une moyenne de 5 clients par matinée, un chiffre d'affaires de 10 710 € et un montant similaire de transactions financières (retrait et versement d'argent au guichet).

Pour information, Laura Liautier a signé une prolongation de contrat jusqu'à fin août 2026.

Malgré une baisse nationale du flux courrier colis, le panier moyen sur Tornac est en augmentation, particulier comme professionnel.

La poste, désormais identifiée sur le secteur bancaire avec la Banque Postale, est reconnue également dans le secteur de la téléphonie. Avec la Poste Mobile, sur le réseau Bouygues, vous pouvez souscrire à des abonnements ou à des box (avec la fibre) à des prix très attractifs.

Véritable lieu de rencontres et d'échanges, l'agence propose toujours des expositions pour mettre en avant les talents et passions des habitants de Tornac ou des communes limitrophes.

Merci à Monsieur Clavier, à l'atelier Chazalote, à Michel Étienne pour ses vitraux et à Madame Merigot d'avoir bien voulu accepter d'exposer et d'échanger sur leurs arts ces derniers mois.

Au sein de l'agence, vous trouverez toujours l'espace public numérique ouvert en libre-service le matin de 9h à 12 h et sur rendez-vous les après-midi pour des accompagnements individuels.

En complément de la boîte à livres présente sous l'abribus à côté de la mairie, l'agence accueille également une petite boîte de livres nomades où vous pouvez déposer ou prendre des ouvrages.

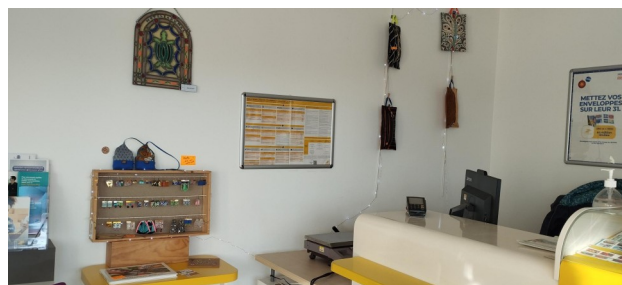
Ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h30.

Espace public numérique ouvert de 9h à midi en libre accès.

Espace public numérique avec accompagnement individuel.

(sur rendez-vous)

Contact : 04 66 78 71 89



Lire au coin du feu - Bibliothèque municipale de Tornac



Avec le retour des mauvais jours, nous vous invitons à venir nous rendre visite pour choisir le (ou les) livre(s) qui vous permettront de passer d'agréables moments au coin du feu.

Venez découvrir nos nouveautés, notre fonds de livres (romans, policiers, livres de terroir, documentaires, livres pour enfants) et échanger avec les bénévoles qui vous y accueillent le mardi et le samedi de 9h à 11h30.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année en attendant de vous retrouver le 24 janvier pour une conférence débat dans le cadre des « nuits de la lecture » qui en 2026 auront pour thème « villes et campagnes ». A cette occasion, un vin d'honneur sera offert par la cave viticole de Tornac.

Les bénévoles de la bibliothèque municipale de Tornac.

Les nuits de la thermographie

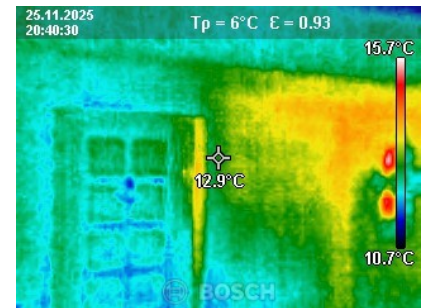
Ce mardi 25 novembre, à la nuit tombée, une dizaine d'habitants inscrits à l'événement et rassemblés au hameau du Trial a pu bénéficier d'une visite ambulante à travers le village pour diagnostiquer, caméra thermique à l'appui, la plus ou moins efficace isolation énergétique de leurs habitations respectives.

Le froid vif était là pour nous rappeler la pertinence d'une telle démarche, assurée par un expert dépêché par le CPIE du Gard, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (ex-Maison de la Nature) basé à Alès, au pôle culturel et scientifique de Rochebelle.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du « Pôle Habitat » qui renseigne les habitants du Gard sur toutes les questions autour de la maîtrise de l'énergie, la rénovation et la construction de bâtiments. C'est ce dernier qui anime en particulier l'espace conseil France Renov' Alès Agglomération, service public de la rénovation de l'habitat afin de renforcer la mission de conseil et de sensibilisation des ménages dans leur projet de rénovation. En captant les rayons infrarouge, la caméra thermique mettait en image de manière saisissante depuis l'extérieur des habitations les éventuelles zones de déperdition thermique, ici une ancienne porte maçonnerie, ici des fissures dans le mur, là les ponts thermiques constitués par les linteaux des ouvertures ou les dalles inter-étages par lesquels la chaleur du chauffage intérieur s'échappe.

Plus globalement, la température enregistrée sur la façade extérieure permet de mesurer la qualité et l'homogénéité de l'isolation thermique de l'habitat, nourrissant la réflexion sur une éventuelle démarche de rénovation. Les diagnostics ont pu montrer des réalités contrastées d'une maison à une autre, mais aussi d'une façade à une autre ou entre deux étages.

Une rencontre deux jours plus tard au foyer rural est venue compléter la visite, toujours dans un souci d'accompagnement neutre au service de particuliers qui peuvent se retrouver démunis face à la complexité du sujet ou face au démarrage intéressé de certains acteurs privés du secteur.



Notre école



Excellent début d'année scolaire avec une équipe pédagogique dynamique qui a déjà mené plusieurs projets à bien. Le cycle piscine pour la classe de CP financé par les mairies de Tornac et Massillargues-Atuech, l'animation à l'occasion de la semaine du goût financée dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial d'Alès Agglomération pour les CP et pour tous les enfants, une journée de construction d'une structure avec des planchettes Kapla® et une animation autour du cinéma, ces deux animations étant financées par l'Association de Parents d'Elèves du RPI (Regroupement pédagogique Intercommunal).

En ce qui concerne les effectifs pour cette année scolaire 2025-2026, 52 élèves sont scolarisés à Tornac soit 6 au niveau petite section, 16 au niveau moyenne section, 13 au niveau grande section et 17 au niveau cours préparatoire. 59 élèves sont scolarisés à Massillargues-Atuech portant le nombre des élèves du RPI à 111 soit une moyenne de 18,5 élèves par classe.

Le fait que seuls 6 enfants soient entrés en petite section nous incite à être vigilants dans nos prévisions d'effectifs pour les années à venir. Afin d'écartier tout risque de fermeture de classe sur le RPI, nous demandons aux parents des enfants nés en 2023 de se rapprocher le plus rapidement possible de la mairie.

Les fêtes de fin d'année approchent. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes dans l'attente du repas de Noël des écoles prévu le 18 décembre et il se peut même que nous ayons la visite du Père-Noël le 19 décembre...

Les oreillettes de la solidarité, le CCAS de Tornac en action

Le 28 et 29 novembre a eu lieu la traditionnelle fabrication et vente d'oreillettes, organisée par le CCAS.

Ces fines et croustillantes pâtisseries traditionnelles très appréciées, sont confectionnées par une équipe de bénévoles dévoués, transformant l'évènement en un moment de convivialité et de partage. 18 kg de pâte ont été utilisés.

La vente s'est effectuée sur 2 jours.

Les personnes qui avaient réservé en mairie les ont récupérées le vendredi 28 après-midi.

Le reste des sachets a été vendu le samedi 29 au stand mis en place à la cave coopérative de Tornac. L'argent récolté est entièrement reversé pour financer les actions sociales de la commune. Merci à tous.



CCAS - Repas des aînés et distribution du colis



Le partage du repas ou la distribution du colis est le moment que nous aimons entre tous car il est destiné à lutter contre l'isolement et participe au bien vivre ensemble.

C'est donc avec toujours autant de plaisir que le 5 décembre à midi, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la mairie de Tornac, en présence de Madame le maire, ont accueilli une trentaine de nos aînés pour le repas de fin d'année.

Les colis de fin d'année offerts par le CCAS distribués par vos élus sont l'occasion de faire une petite visite à ceux qui ne peuvent se déplacer.

Rien ne vaut le plaisir de se retrouver pour partager le repas, revoir ses

amis, rencontrer de nouvelles personnes ou recevoir une petite visite à domicile.

Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes et une bonne année 2026.

Etoile de Bessèges – Tour du Gard

Du 4 au 8 Février 2026, l'Union Cycliste Bessègeoise organise comme chaque année, la 1ère course à étapes du calendrier de l'Union Cycliste Internationale.

Cette année, le peloton traversera notre département et spécialement notre commune, le 7 Février, cela à deux reprises. En effet, la 4e étape Saint Christol lez Alès – Vauvert débute par une boucle passant à Tornac.

La D907 (route de Nîmes) et la D35 (route de Quissac) sont concernées.

Les horaires et itinéraires de substitution vous seront précisés ultérieurement et toutes vos interrogations trouveront réponse à l'accueil de la mairie.

Nous vous remercions de votre compréhension et espérons que vous serez très nombreux sur le bord des routes pour encourager les coureurs.



Commémoration du 11 novembre

La traditionnelle cérémonie commémorative en hommage aux soldats morts pendant la Grande Guerre (1914-1918) s'est tenue dans le vieux cimetière de Tornac, par un beau soleil d'automne, devant le monument aux morts, en présence de la maire, de conseillers municipaux, d'habitants et d'une bonne dizaine d'enfants invités à participer à la commémoration à l'initiative de leur directrice d'école et de leur maîtresse de CP.

Les enfants ont pu déposer les gerbes de fleurs au pied du monument tandis que certains arboraient le bleuet français ou bien le coquelicot anglais à leur veston, fleurs qui s'obstinaient à pousser sur les champs de bataille dévastés et symbolisent désormais le deuil collectif qui a traversé nos sociétés il y a un siècle et une décennie, fauchant une génération entière, parfois plusieurs membres d'une même fratrie, jusque dans les villages les plus modestes, au rythme effroyable (côté français uniquement !) de 900 morts par jour pendant 1561 jours, avant que le 11 novembre 1918, à 11 heures, le cessez-le feu et l'armistice ne mettent enfin un terme à ce cauchemar.

Madame la maire a rappelé dans son discours le contexte historique dans lequel une jeunesse s'est retrouvée prise au piège de l'implacable mécanique de guerre industrialisée, avec les tranchées et le no man's land comme sinistre horizon, alors que resurgissent les appels au « sacrifice » dans un contexte géopolitique tendu et incertain, avec une guerre de



position en Ukraine qui par bien des aspects rappelle la première guerre mondiale, à la périphérie d'un continent, l'Europe, qui se croyait débarrassée de ce fléau, tandis que le « progrès » technologique continue de faire ses preuves par drones et bombes interposées quand il s'agit de détruire et de distribuer arbitrairement la mort.

Les discours officiels des différents ministères ont également été déclamés avant que le nom des trop nombreux enfants de Tornac « morts pour la France » ne soient appelés.

Les personnes ayant participé à la cérémonie ont ensuite été conviées à un chaleureux verre de la fraternité à la mairie.

Transport Lio - application PYSAE pour suivre l'autocar en direct

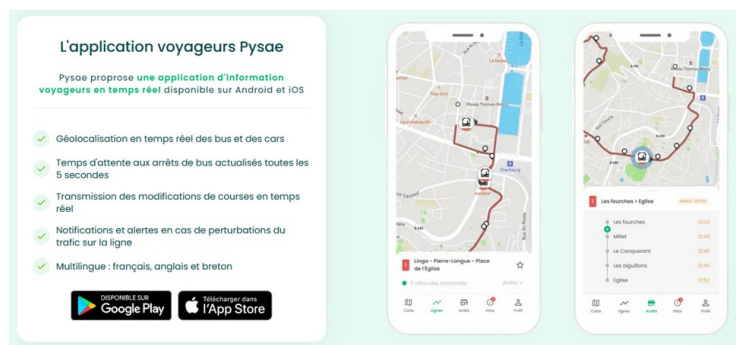
La Région LiO met en ligne une application PYSAE (téléchargement via Play Store) pour le suivi en direct des autocars transportant élèves et clients.

Sur l'application PYSAE, élèves et parents peuvent consulter la géolocalisation de leur autocar en direct et être informé directement des perturbations.

Géolocalisation en temps réel des bus et des cars

- Temps d'attente aux arrêts de bus actualisés toutes les 5 secondes
- Transmission des modifications de courses en temps réel
- Notifications et alertes en cas de perturbations du trafic sur la ligne

<https://app.pysae.com/screen/#/lio-gard/all>



QR Code Playstore Google



QR Code Appstore Apple

Départ de Mme Tapon, ostéopathe

C'est avec déception que nous avons appris le départ de l'ostéopathe, Mme Tapon, pour raison personnelle, à partir de 2026. Elle ne viendra donc plus les mardis avec son camion sur le parking de la mairie.

Nous lui souhaitons bonne continuation.

Installation d'une coiffeuse ambulante

Une coiffeuse ambulante viendra deux fois par mois sur le parking de la mairie à partir de 2026.

Informations complémentaires à venir sur nos réseaux (Illiwap, site internet, page Facebook).

GEDICOM - Système d'alerte téléphonique

La prévention et la communication étant la meilleure manière de gérer une situation de crise, Alès Agglomération et ses communes se sont dotées depuis plusieurs années d'un système d'alerte de la population en cas d'évènement majeur (inondation, feu de forêt...).

Ces alertes sont émises en utilisant le système GEDICOM Téléalerte et peuvent se faire par SMS ou téléphone (message vocal).

L'ensemble des habitants de la commune sont donc invités à s'inscrire au système d'alerte et à maintenir régulièrement à jour leurs informations (numéro de téléphone, adresse....).

Inscription sur le site : www.alesagglomeration.gedicom.fr, avec le QR code ou en mairie.



Illiwap, application gratuite pour suivre l'actualité de la commune



Depuis le lancement de cette nouvelle application d'information, vous êtes 362 abonnés !

Illiwap vous permet de recevoir des messages d'alerte (vigilance météo, travaux, informations majeures ...), de signaler des dysfonctionnements ou encore de participer à des sondages ...

Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, rien de plus simple. Rendez-vous sur www.illiwap.com, téléchargez gratuitement l'appli (n'oubliez pas d'autoriser les notifications), cliquez dans l'onglet "Actualités" pour lire les messages.

Vente de terre végétale

Suite aux travaux du parc de loisirs et sportif, la terre végétale excédentaire est proposée aux habitants de Tornac.

Le tarif de base pour 1,5 tonnes (environ 1m³) a été fixé à 40 € TTC, livraison comprise. Vous pouvez en commander jusqu'à 4,5 tonnes (soit environ 3m³).

Le règlement sera effectué par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Réservation auprès de la mairie.

L'AGENCE DE L'EAU VOUS INFORME SUR LA FISCALITÉ DE L'EAU

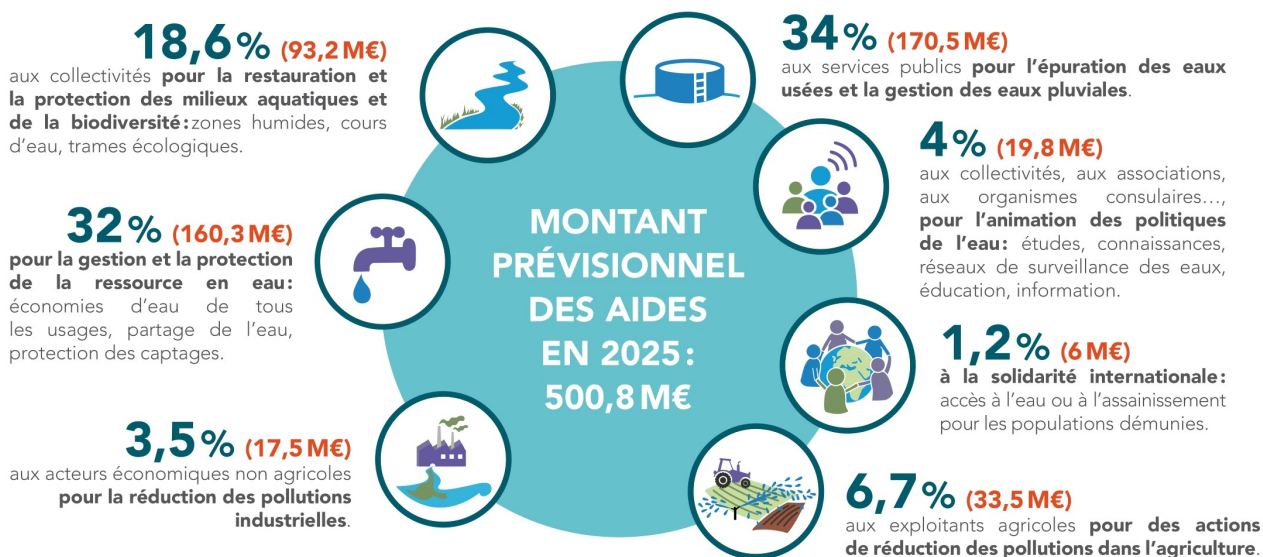
2025

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 12 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 43,4 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 5,1 € par mois pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'usagers de l'eau, y compris les consommateurs.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



- Ces montants n'intègrent pas les crédits Fonds vert versés par l'État pour accompagner la stratégie nationale biodiversité (SNB 2030) et la renaturation des villes et des villages.
- **Solidarité envers les communes rurales:** l'agence de l'eau soutient, à des taux préférentiels, les actions des communes rurales situées dans le zonage de solidarité du 12e programme pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **L'agence de l'eau contribue également au financement** de l'Office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2025 s'élève à 108,3 M€.

Etat civil

Cette année c'est avec regret que nous avons appris les décès de M. JAFFIOL Jacky, de M. MERANDET Georges, de M. PITAULT Olivier, de M. SALICETTI Lucien, de Mme VIGNE Sabine née PIERREDON.

Nos adressons à nouveau nos sincères condoléances à leurs familles.

C'est avec joie que nous avons accueillis les enfants Livio SUGIER et Anatole MICHELLE COLOMBANI.

Félicitations aux heureux parents.

Enfin, nous avons eu le plaisir de marier cette année M. MARGARYAN Jora et Mme BISSA Bérénice, M. GUILLAUME Jérémy et Mme COUDERC Clotilde, M. CRUVEILLIER Florian et Mme DESTRUEL Aurore, M. MARINACCI Roger et Mme FLOUTIER Danielle, M. CAISEY Jean-Charles et Mme FEVE Nathalie.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Sur votre agenda

16 janvier	19h	Vœux du maire
17 janvier	19h	Loto de l'APE
15 et 22 mars	8h - 18h	Élections municipales

Vous êtes nouveaux arrivants sur la commune ...

Pensez à vous inscrire :

- sur les listes électorales, en ligne à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- sur la liste d'appel de GEDICOM pour être averti des alertes météo ou autres
- sur l'application ILLIWAP pour recevoir les dernières informations
- en mairie pour être notamment convié à la prochaine soirée des nouveaux arrivants

Sommaire

PAGE 1 Editorial

PAGE 2 Mise en discrétion des Ordures ménagères
Ordures ménagères et tri sélectif : rappel des règles

PAGE 3 Elections municipales de mars 2026 : changement du mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants

PAGE 4 Chemin d'Ourne
Réunion sur la réglementation de la vitesse – Chemin d'Aspères
Recherche panneaux désespérément !

PAGE 5 Le parc de Tornac, un nouveau lieu de convivialité
Succès des soirées pétanque de juillet et août avec le CCAS

PAGE 6 L'agence postale communale
Lire au coin du feu - Bibliothèque municipale de Tornac

PAGE 7 Les nuits de la thermographie
Notre école

PAGE 8 Les oreillettes de la solidarité, le CCAS de Tornac en action

CCAS - Repas des aînés et distribution du colis
Etoile de Bessèges – Tour du Gard

PAGE 9 Commémoration du 11 novembre
Transport Lio - application Pysae pour suivre l'autocar en direct

PAGE 10 Départ de Mme Tapon, ostéopathe
Installation d'une coiffeuse ambulante
GEDICOM - Système d'alerte téléphonique
Illiwap, application gratuite pour suivre l'actualité de la commune
Vente de terre végétale

PAGE 11 L'agence de l'eau vous informe sur la fiscalité de l'eau

PAGE 12 Etat civil

Sur votre agenda

Vous êtes nouveaux arrivants sur la commune ...